



Compte rendu conseil municipal

Jeudi 4 avril 2024

Présents : Michel TIBAYRENC – Marc PERRONNET - Béatrice ESCUDERO – Valérie CORDEAU –
Valérie BLASZKA - Anita MARGUERITAT - Corinne BOUARD (RATEL)- Benoît ROLLAND

Absents :

Brigitte RENOUARD (CUENOT) ayant donné son pouvoir à A.MARGUERITAT

Jérôme BERTHON – Gilles LAUBIER

Secrétaire de séance : Valérie CORDEAU

1) APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion est le document comptable dont l'ordonnateur est le comptable public. Il retrace les dépenses et recettes en investissement et en fonctionnement.
Il reprend également les excédents de l'année N-1.

Section Fonctionnement	Dépenses	265 624.54€
	Recettes	302 084.56€
Section Investissement	Dépenses	48 531.25€
	Recettes	48709.15€

Excédent de Fonctionnement	108 957.33€
Excédent d'Investissement	1 663.39€

Restes à Réaliser en investissement	Dépenses	18 471.12€
	Recettes	6 618€

Vote : 9 Pour

2) VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Compte administratif est le document comptable qui retrace également les dépenses et recettes en investissement et en fonctionnement. Il reprend les excédents de l'année N-1.
Il doit être en adéquation avec le compte de gestion.
Le maire étant l'ordonnateur, il ne peut prendre part au vote.

Section Fonctionnement	Dépenses	265 624.54€
	Recettes	302 084.56€
Section Investissement	Dépenses	48 531.25€
	Recettes	48709.15€

Excédent de Fonctionnement	108 957.33€
Excédent d'Investissement	1 663.39€

Restes à Réaliser en investissement	Dépenses	18 471.12€
	Recettes	6 618€

Vote : 8 Pour

3) TAXES COMMUNALES 2024

Il est proposé de maintenir le niveau des taxes communales qui n'ont pas évolué depuis le début du mandat. La base de calcul augmentera elle de 3,9% pour 2024.

	Taux moyens communaux au niveau national	Taux communal	Taux moyens communaux au niveau départemental	Vote : 9 Pour
Taxe Foncière Bâti	39.42 %	32.65 %	42.33 %	4) BUDGET
Taxe Foncière Non Bâti	50.82 %	23.34 %	40.07 %	
Taxe habitation	24.45%	10.07 %	25.80 %	
Coefficient de Variation		1.000000		
Produit fiscal attendu pour l'année 2023		149 958€		
PRIMITIF 2024				

Le maire tient à remercier Béatrice Escudero et Fanny Lefranc pour la préparation de ce budget qui est chaque année un très gros travail.

Il rappelle qu'il y a eu une commission voirie le 12 mars pour déterminer les priorités, une réunion pour la préparation du budget le 14 mars à laquelle tous les élus étaient conviés.

L'exercice 2023 a permis de renforcer notre gestion avec un excédent cumulé de 135 405.52 euros.

Les projets et travaux prévus ont été réalisés, avec des dépenses imprévues comme la réparation consécutive du camion benne pour un total de 8000 Euros.

Les réparations du pont de l'Auron se feront quand le niveau de la rivière le permettra courant 2024.

L'adjointe aux finances et les élus reprennent les principales dépenses budgétisées sur 2024 :

Ralentisseur route de Plaimpied	Réparation cloches église
Réparation grille eaux pluviales la Garenne	Réfection toit du puits place du Riot
LED rue des Pierrots	Nettoyage gouttières église
Reprise enduit intérieur église	Récupérateur eau de pluie verger
Frais de notaire Coulon	Mur cimetière côté PAV
Honoraires CIT espace intergénérationnel	Réparation buse route de Bourges
Participation extension banque alimentaire Levet	Elagage arbres
Reprise voirie Terroirs d'en haut, la Garenne, route de la Tuilerie, PAV, rue du riot	Achat matériel CFPPA
Reprise signalisation routière	Fleurissement commission embellissement
Remplacement panneaux signalisation	Plots solaires signalisation
Puisard La Garenne	Sèche-main SDF
Achat 10 tables SDF	Impression bulletin municipal 2024

Les dotations DETR risquent de ne pas suivre avec 45 Millions sollicités par les collectivités du Cher et moins de 20 Millions disponibles. Il faut espérer pour le ralentisseur que comme pour celui rue des Pierrots le montant moins important sera compensé par les amendes de police.

L'endettement représente 15400 euros de remboursement annuel principalement pour la salle des fêtes (crédit de 225000 Euros jusqu'en 2035) l'autre concernant l'aménagement de la place pour 1500 Euros annuels.

Sur la base de calcul de la Trésorerie (capital restant à rembourser par rapport à l'excédent de fonctionnement) l'endettement est maîtrisé avec une capacité d'endettement supplémentaire possible.

Pour la rénovation des passages piétons, il a été retenu la formule avec le rabotage pour une efficacité plus longue.

Le budget n'a pas inscrit l'éclairage du stade avec le passage en LED chiffré à 13000 Euros pour une partie des installations La DGA propriétaire ne prendra pas en charge, des solutions sont recherchées en liaison avec le club.

Subventions : Un total de 4200 euros pour les activités qui vont se développer avec Lez Arteliers, L'Avenir de la Septaine, Les Amis des Ecoles, la coopérative de l'école, l'association les Levriers avec qui nous avons une convention pour les chats errants.

Un rendez-vous a été convenu pour les travaux rue du Riot le mercredi 10 avril avec les entreprises et le syndicat des eaux pour constater la dégradation très importante de la chaussée et sur l'accompagnement financier pour une remise en état plus durable.

Un élu regrette la suspension de la plantation de haies et d'arbres avec Plantez le Décor au regard des enjeux climatiques. Il considère que c'est plus prioritaire que les aménagements routiers. Le maire indique que la réunion de préparation a validé le gel des plantations compte tenu des besoins d'entretien et de la charge de travail.

Par ailleurs, le maire fait part d'une charge en augmentation avec l'entretien de la haie le long de la 2076 sur toute la ligne droite en allant sur Coulon pour la partie en épaisseur parallèle à la chaussée, le conseil départemental ne s'en chargeant plus.

Le maire propose de passer au vote sur la base d'un budget équilibré pour les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

Section Fonctionnement	443 942 €
Section Investissement	78 370 €

Vote : 8 Pour

1 Abstention

5) AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de Clôture	Compte 002 Fonctionnement recettes	135 405.52 €
	Compte 001 Investissement recettes	1 841.29 €
	Compte 1068* Investissement recettes	10 011.83 €

*Correspond au besoin de financement pour couvrir les RAR 2023 (Bascule des recettes de fonctionnement).

Vote : 9 Pour

6) PLAN DE FINANCEMENT SDE18

Le maire propose de rénover une partie de l'éclairage public avec le passage de 14 luminaires en LED rue des Pierrots.

Le SDE 18 a adressé le plan de financement suivant :

LIEU	Montant travaux HT	Part Communal	Part SDE18
Rue des Pierrots	14227.99€	6 538.88€	7 694.11€

Vote : 9 Pour

7) BAIL RURAL

Vu l'appel à candidature du 18/09/2023 pour mettre en fermage une partie de la parcelle communale ZD0056 ;

Vu le cahier des charges reprenant l'ensemble des droits et obligations du futur preneur ;

Considérant que Monsieur Legoff a été le seul candidat à répondre et a obtenu son autorisation d'exploiter ;

Monsieur le maire propose de signer un bail rural avec Monsieur Legoff René pour la mise en fermage d'une partie de la parcelle ZD0056 d'une superficie de 7 hectares pour période de 9 ans à compter du 1^{er} mai 2024.

Le loyer proposé est de 100 euros pour les 7 hectares payable à terme échu.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs au fermage.

Vote : 9 Pour

8) PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

L'inflation moyenne impacte davantage les foyers avec les rémunérations les plus basses, avec essentiellement le poids de l'alimentation et de l'énergie.

Elle s'applique pour tous les employés sans distinction, proratisée au temps de travail et liée à la fourchette de leur rémunération.

Conformément au décret 2023-1006 du 31 octobre 2023 et de l'avis favorable du comité social territorial du 29 janvier 2024, le maire propose de la verser aux 3 agents communaux sur la base du tableau ci-dessous :

Inférieure ou égale à 23 700 €	800€
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700€
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600€
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500€
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400€
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350€
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300€

La prime sera versée en une seule fraction avant le 30 juin 2024 en cumul de toutes primes et indemnités perçues par les agents

Vote : 9 Pour

9) DIVERS

Taxe Aménagement → Nous proposerons de modifier la taxe d'aménagement, actuellement à 1.5% pour la passer à 3% (fourchette maximum à 5%) qui ne prendra effet qu'en 2025 avec une délibération lors d'un prochain conseil avant le 1er juillet.

Enquête publique accès pont sur l'Auron voie communale → Il reste un document à remonter au notaire par un des propriétaires pour permettre le passage par la SAFER sur son droit de préemption puis signature pour mettre normalement fin à 3 années où il a fallu faire preuve de ténacité et de patience.

Site internet de la mairie → nouvelle mise en page du site suite au travail de Béatrice Escudero avec la société Réseau des communes.

Raccordement anticipé fibre → Plus de 150 foyers ont fait leur demande de raccordement anticipé et la plupart se sont bien passé. Le maire a opéré un suivi régulier des remontées des habitants pour les cas de gaines bouchées et de non suivis des appels à la plateforme téléphonique.

Il reste encore des habitations en cours dans ce suivi avec Axione et Berry Fibre Optique.

Axione a des travaux de génie civil à faire, Orange faisant défaut, pour le passage du réseau de la 2076 pour relier les câbles qui vont sur Coulon.

Un poteau spécifique s'avère nécessaire à l'entrée de Coulon , un des poteaux actuels ne supportant pas la charge.

Un élu attire l'attention sur la nécessité que les agriculteurs ne détériorent pas le réseau en sortie de champs et près des fossés. Le maire adressera un besoin de vigilance en ce sens aux exploitants concernés.

Les différents opérateurs téléphoniques vont pouvoir faire leurs propositions commerciales sachant qu'ils utilisent tous le nouveau réseau depuis Crosses créé par Berry Fibre Optique.

Aménagement de la parcelle qui jouxte le city stade → RV le 11 avril avec le CIT et le CAUE pour poursuivre la réflexion sur les aménagements envisagés et l'aspect paysager. Le maire a demandé à la CDC d'inscrire ce projet dans le contrat régional de solidarité territoriale (CRST) au regard de l'intérêt pour le territoire et pour le centre de loisirs.

Marché du mardi → Les deux nouveaux commerçants, légumes et pâtisserie ont pris leurs marques avec des produits de qualité

Partenariat CFPPA → Remise au CFPPA du matériel prévu par la convention le mardi 9 avril.

Commission environnement CDC → Le maire reprend les points de la commission environnement CDC à laquelle Brigitte Cuenot a participé .

Sur l'inflation des coûts de traitement des ordures, l'hypothèse d'un passage toutes les 2 semaines est envisagée.

Rappel que chaque habitant peut demander au Sictrem un composteur, compostage obligatoire depuis janvier dernier.

Commission communale embellissement → Anita Margueritat présente les actions embellissement prévues pour 2024.

CCAS → Valérie Cordeau présente les ateliers Victorine à destination des seniors. Les personnes concernées seront directement contactées par les membres du CCAS. Il est également abordé le suivi des personnes fragiles et vulnérables par les différents membres, les actions qui sont menées.

SMEACL → Marc Perronnet indique que la dernière réunion du syndicat des eaux a porté essentiellement sur les différents budgets.

Ralentisseur route de Crosses rue des Pierrots → Il est conforme à la réglementation et très efficace et avec celui devant l'atelier municipal et celui de l'école. Il répond à la nécessité de réduire la vitesse en sécurisant la sortie de La Garenne.

Le maire rappelle les subventions DETR et Amendes de police qui ont permis un financement pris en charge à 80% du HT

Elections européennes → Les élections auront lieu le dimanche 9 juin en **Mairie**.

Réunion associations → Les associations de la commune vont être conviées à un échange le lundi 13 mai avec la venue du Réseau Guide Asso. A cette occasion chacune des associations pourra partager sur ses actions 2023, et ses prévisions pour 2024.